

Produit

Le film ORALITE® VC 104+ Rigid Grade Segmented, résistant aux conditions climatiques les plus extrêmes et aux solvants, est conçu pour être utilisé en extérieur. Il est élaboré pour être appliqué comme un marqueur visible sur les camions et les remorques ayant des surfaces rigides.

Composition

Le film ORALITE® VC 104+ Rigid Grade Segmented se compose de microprismes rétroréfléchissants entièrement encapsulés dans un film polymère souple, lisse, robuste et résistant aux intempéries et aux U.V. La surface des prismes est enduite d'une fine couche d'aluminium pour renforcer l'effet miroir des facettes. L'épaisseur de la couche finale ne dépasse pas 0,16 mm et a pour base un adhésif à froid d'une grande pérosité. Elle est monocouche et ne nécessite pas de vernis de scellement.

Homologation du produit

Certifié conforme par le règlement ECE 104 Classe C.

Logo du Film



Couleur

Le film ORALITE® VC 104+ Rigid Grade Segmented est disponible en jaune, blanc et rouge. Les couleurs sont conformes aux exigences du règlement ECE104. La couleur doit se situer dans la zone définie par les coordonnées chromatiques fournies dans le tableau 1, lorsque les mesures sont prises conformément aux provisions n° 15 de la CIE et mesurée avec le facteur de luminance D_{65} à un angle de 45°. La valeur mesurée doit être la moyenne de 8 lectures. L'échantillon du test doit être à 45 degrés.

La couleur de rétroréflexion (la couleur de nuit) éclairée par le facteur de luminance standard A de la CIE selon un angle d'observation de 20° et un angle d'entrée de $\beta_1 = +/- 5^\circ$ et $\beta_2 = 0^\circ$ doit être située dans la zone définie par les coordonnées chromatiques fournies dans le tableau 1.

Rétroreflexion

Le film ORALITE® VC 104+ Rigid Grade Segmented répond aux exigences minimales de rétroréflexion de la norme ECE 104 Classe C. Lorsqu'il est éclairé selon le standard de la CIE éclairage A et mesuré conformément aux dispositions n° 54 de la CIE, le coefficient de rétroréflexion (R') du film ORALITE® VC 104+ Rigid Grade Segmented ne doit pas être inférieur à ceux indiqués dans le tableau 1.

Adhesive

L'adhésif est protégé par un revêtement antiadhésif, qui doit être enlevé par pelage, sans trempage dans l'eau ou d'autres solvants.

Une bande de 25 mm peut supporter un poids de 800 g pendant 5 minutes sans que la bande ne se détache sur une distance de plus de 50 mm lorsqu'elle est appliquée à une surface en aluminium lisse comme indiqué dans le test d'adhérence ASTM 4956.

La température de réaction de l'adhésif est comprise entre -40° C à 90° C (*).

(*) Données basées sur des tests de laboratoire et sans poids. La température de réaction pratique dépend de variables, y compris la nature des substrats, les conditions environnementales, le chargement et la méthode d'application.

Instructions d'application

Le produit doit être appliqué lorsque la température de l'air et de la surface se situe entre 15° C et 38° C afin de garantir une adhésion correcte de l'adhésif. La surface doit être propre et exempte de graisse, d'huile et de salissures. Utilisez une serviette propre et de l'alcool isopropylique ou un produit similaire pour nettoyer la surface avant application.

Si des bulles d'air apparaissent, utilisez une épingle pour les percer ainsi qu'une raclette pour expulser l'air par l'orifice créé par l'épingle.

Veuillez contacter ORAFOL pour obtenir des instructions d'application complètes.

Conservation

Le film doit être utilisé dans un année suivant la date de fabrication (cette date apparaît sur l'étiquette de chaque rouleau). Tous les rouleaux, y compris ceux en partie utilisés, doivent être conservés dans leur emballage initial, à plat, scotchés et enroulés sur leur mandrin. Gardez le film dans un endroit frais et sec, à l'abri des rayons du soleil. Conservez-le à une température ambiante de 20° C et à 50 % d'humidité relative.

Garantie

Le film ORALITE® VC 104+ Rigid Grade Segmented est garanti 10 (dix) ans. Veuillez contacter ORAFOL pour plus d'informations.

Tableau 1

Coefficient de rétroréflexion *(R')

Angle d'observation	Angle d'entrée (β)					
	Beta 1 (β_1)	0°	0°	0°	0°	0°
20' (0,33°)	Beta 2 (β_2)	5°	20°	30°	40°	60°
Blanc	R'	450	n/a	200	95	16
Jaune	R'	300	n/a	130	75	10
Rouge	R'	120	60	30	10	n/a

*Le coefficient de rétroréflexion (R_A) s'exprime en cd/lux/m²

Tableau 2

Limites de spécifications couleurs (de jour)

Couleur	Coordonnées chromatiques du diagramme de la CIE								
	1		2		3		4		Y
	x	y	x	y	x	y	x	y	
Blanc	0,300	0,270	0,385	0,355	0,345	0,395	0,260	0,310	> 0,25
Jaune	0,545	0,454	0,487	0,423	0,427	0,483	0,465	0,534	> 0,16
Red	0,690	0,310	0,595	0,315	0,569	0,341	0,655	0,345	> 0,03

*) Valeurs mesurées conformément aux dispositions de la publication n° 15 de la CIE et éclairées avec l'illuminant standard D₆₅ de la CIE (angle de 45/0°)

Tableau 3

Limites de spécifications couleurs (de nuit)

Couleur	Coordonnées chromatiques du diagramme de la CIE							
	1		2		3		4	
	x	y	x	y	x	y	x	y
Blanc	0,373	0,402	0,417	0,359	0,450	0,513	0,548	0,414
Jaune	0,585	0,385	0,610	0,390	0,520	0,480	0,505	0,465
Rouge	0,720	0,258	0,735	0,265	0,665	0,335	0,643	0,335

*) Valeurs mesurées conformément aux dispositions de la publication n° 15 de la CIE et éclairées avec l'illuminant standard D₆₅ de la CIE (angle de 45/0°)

REMARQUE IMPORTANTE

Pendant toute la durée du process de fabrication, tous les produits ORAFOL sont soumis à un contrôle qualité rigoureux. Nous garantissons qu'ils sont de qualité loyale et marchande et exempts de tous défauts de fabrication. Les informations publiées reposent sur nos analyses et nos recherches et ne constituent aucune garantie de propriétés ni aucun accord de qualité. En raison de la variété des possibilités d'utilisation des produits ORAFOL et de la constante mise au point de nouvelles applications, l'acheteur est appelé à évaluer soigneusement l'adéquation et la performance du produit dans la perspective de l'usage auquel il est destiné et assume tous les risques en corrélation avec une telle utilisation. Aucune garantie n'est assumée pour des fins différentes de celles mentionnées dans la Fiche technique ni pour des applications qui ne sont pas mises en œuvre conformément aux consignes d'utilisation d'ORAFOL.

La durabilité du produit final dépend d'une multitude de facteurs, y compris, mais sans s'y limiter, le choix et la préparation du substrat, le respect des directives d'application recommandées, le territoire géographique, les conditions d'exposition et la maintenance du matériel ORAFOL et du produit final. Les défauts du produit induits par le support ou une préparation de surface incorrecte ne sauraient engager la responsabilité d'ORAFOL.

Lors de l'utilisation des produits ORAFOL, il est nécessaire de respecter toute réglementation nationale pertinente. ORAFOL vous recommande de vous informer auprès des autorités locales à propos des prescriptions actuelles en vigueur et de vous assurer que le produit satisfait à ces exigences. Pour tout complément d'information, veuillez prendre contact avec ORAFOL.

ORALITE® est une marque déposée de ORAFOL Europe GmbH.